

## Portefeuille moyen.....

Il y'a le calcul officiel national.

On parle de 115 demandeurs en suivi par conseiller.

Ce qui serait le chiffre le plus fort depuis la fusion.

Un opérateur privé qui travaille avec Pole emploi voit lui un suivi de 60 demandeurs par « conseiller ».

A Pole emploi, il y'a en plus, l'inscription des demandeurs, le travail vers les entreprises, la gestion des prestations, y compris pour le compte de tiers.

Certaines régions ont un calcul plus proche de la réalité dans leurs statistiques (ils ne comptent pas les REP (responsables d'équipe, les agents en longue maladie, etc....) Mais on est toujours loin du compte.

**En effet, il faut prendre, dans un site, et pas dans l'effectif total de Pole emploi, les agents qui ont réellement en charge le suivi de demandeurs d'emploi.**

De plus, n'est compté que le « portefeuille actif » : un DE (demandeur d'emploi) qui accepte une mission d'intérim ou un CDD sort de ce suivi. Mais, il peut toujours contacter son conseiller référent par mail ou parfois par téléphone.

- Ce qui fait que les conseillers référents hésitent à communiquer à tous les DE leurs coordonnées...
- Ce qui fait que le portefeuille moyen considéré sur la « charge SMP actif » est une notion bien aléatoire.

**Prenons les cas de quelques sites en Aquitaine**

## **TALENCE**

Les personnes qui sont à 0 sont : un conseiller en CDD qui ne fait pas de SMP, un conseiller parti en disponibilité, un conseiller qui n'est pas encore arrivé.

<b>Conseiller personnel</b>	<b>Charge SMP</b>	<b>Charge SMP actif</b>	<b>Charge SMP inactif</b>	<b>Charge suivi délégué externe</b>
NON	339	211	128	14
OUI	328	208	120	16
OUI	321	206	115	11
NON	296	208	88	8
NON	296	196	100	13
OUI	294	186	108	14
OUI	283	176	107	101
OUI	255	167	88	1
OUI	255	174	81	5
NON	247	166	81	19
NON	0	0	0	1
NON	0	0	0	1
NON	0	0	0	0

Ce qui fait 1898 « actif » soit **190** DE en portefeuille,

## **SAINT MEDARD EN JALLES**

Au 2 janvier 2012. Agent équivalent temps plein ayant un portefeuille « réellement » actif = 7,6 ETP au 02.01 pour 1859 DE en « portefeuille » = moyenne **244,60**

## **ARCACHON LA TESTE**

Concernant le SMP sur La Teste

7739 DE en portefeuille (5048 actifs, 2405 inactifs et quelques miettes en suivi délégué) pour **27 agents**

- dont le DAPE, 2 REP et 2 conseillers partis depuis plus d'un an de l'agence, 1 agent détaché sur la Mission locale, 1 agent indemnisation qui n'a plus qu'une personne en portefeuille.

Cela donne une moyenne de 286 DE par agents soit 187 DE actifs en moyenne.

Si on rapporte ce chiffre aux agents **assurant effectivement du SMP soit 21 agents**, on arrive à une moyenne de 368 DE par agent (**240 DE actifs** en moyenne).

« C'est tellement la catastrophe que le chiffre de 115 DE en moyenne arriverait presque à me faire rêver ».



Chiffres réels analysés de IOP.

Conseiller personnel	Charge SMP	Charge SMP actif	Charge SMP inactif	Quotité
OUI	326	217	109	1,00
OUI	337	186	151	1,00
OUI	277	159	118	1,00
OUI	332	181	151	1,00
OUI	233	137	96	0,50
OUI	309	176	133	0,70
OUI	309	191	118	1,00
OUI	322	188	134	0,80
OUI	254	160	94	0,80
OUI	353	203	150	1,00
NON	307	192	115	1,00
OUI	296	199	97	1,00
	<b>3655</b>	<b>2189</b>	<b>1466</b>	<b>10,80</b>

Nombre de DE actifs par ETP **203**

Nombre de DE actifs par agents **182**

Explications des différences entre les deux tableaux :

- MA L(en retraite depuis le 30 juin 2011) apparaît encore dans la liste officielle
- C. F (CDD terminé le 31 décembre 2010, soit plus d'un an) apparaît encore dans la liste officielle
- B. S. (mis à disposition Mission Locale depuis plus d'un an) apparaît dans la liste officielle
- P. B.(CDD) et M.D. apparaissent toutes les deux dans la liste officielle alors que l'une remplace l'autre uniquement durant son congé maternité,
- Les deux REP (Responsables d'équipe professionnelles) apparaissent toutes les deux dans la liste officielle alors qu'elles ne reçoivent pas de DE dans le cadre du SMP

**Nous ne savons pas si le chiffre de 115 DE par conseiller au niveau national est calculé par extraction de IOP mais si c'est le cas, diviser un dividende d'environ 2200 DE actifs par un diviseur de 16.4 ETP (officiel) au lieu de 10.8 ETP (réel), ça ne donne pas le même résultat.**

Pourquoi cette volonté de minimiser les statistiques officielles ?

1. Parce que l'engagement, avec la fusion et la création de Pole emploi, d'assurer un suivi MENSUEL PERSONNALISE en attribuant environ 60 demandeurs par conseiller n'est pas tenu. On en est très loin, même 3 ans après la fusion.
2. Parce que on va nous dire maintenant que 115, après tout, si on segmente le fichier, si on choisit de voir les DE qu'il est nécessaire de voir, que tous n'ont pas besoin de nos services, et pas au même niveau, etc, etc  
C'est en fait nous tenir encore et toujours le même discours  
« **on** peut y arriver »  
« **vous** pouvez le faire »  
« C'est mieux pour le demandeur d'emploi »

**Bref, continuer à faire (semblant) de faire plus avec moins de moyens !!**

**La réalité est toute autre et les conseillers sont de plus en plus agacés de voir ces fausses statistiques (et bien d'autres) circuler comme « informations officielles ».**

**D'autant qu'après 3 ans de nouvelles réformes, qui faisaient suite à d'autres réformes, Pole emploi peine à remplir les missions qui lui sont confiés.**